demain, sera-t-il fait, car, pour ma part, je m'attends à des mesures violentes. Pauvre chère France ! Qui te délivrera des tyranneaux parlementaires ? »

De M. Drumont, dans la *Libre Parole* :

« Tout le monde a le sentiment que la situation est inextricable et que l'heure du grand déclanchement est proche : la machine parlementaire sonne la ferraille et sent le cadavre. »

# LE RETOUR DE DREYFUS

Paris, 26 juin. — La dépêche Havas annonçant que le *Sfax* est attendu aux Açores aujourd'hui 26, démontre l'inexactitude de la version répandue de divers côtés, ces deux derniers jours, d'après laquelle Dreyfus serait déjà débarqué et incarcéré à Rennes. Mais l'arrivée de Dreyfus ne saurait tarder plus de trente-six à quarante-huit heures.

Déjà les renseignements qui viennent des différents points de la côte bretonne incitent à croire que le *Sfax* doit approcher de ses côtes.

Des correspondants signalent les évolutions au large des torpilleurs des défenses mobiles de Brest, Rochefort, St-Nazaire, qui semblent surtout avoir reçu pour mission de dépister les recherches.

De St-Servan notamment on mande que l'*Alarme*, torpilleur de haute mer irait au large prendre Dreyfus à bord du *Sfax* et le conduirait à St-Servan au quai presque désert qui sert d'attache aux torpilleurs. Il serait ainsi amené à la gare sans que nul pût soupçonner son débarquement.

### Pour dépister...

Brest, 26 juin. — Les bruits de toutes sortes continuent à circuler. Les uns affirment qu'un navire charbonnier de Dunkerque en déchargement à Brest, le steamer *St-Martin*, a été affrété pour aller au-devant du *Sfax*. Le steamer prendrait Dreyfus à son bord et le conduirait sur un point de la côte où personne ne le verrait.

Je vous ai dit que le départ du *Tage* qui s'est affectué hier soir donnait lieu à toutes sortes de commentaires. Non seulement il se confirme comme je vous l'ai télégraphié, que le *Tage* se rend au devant du *Sfax*, mais encore on ajoute, je vous envoie cet écho sous toutes réserves, qu'il prendrait possession de Dreyfus pour le débarquer aux environs de Brest pendant que le *Sfax* continuant tranquillement sa route entrerait dans la rade ou tout le monde l'attend.

Afin de dépister les journalistes, l'administration ne se servirait pas de télégraphe. On procéderait à plusieurs lâchers de pigeons, et on informerait la Préfecture du résultat du débarquement, puis cinq ou six heures après, la Marine informerait les journalistes. Toutes ces mesures aurait pour objet d'éviter des manifestations.

*Pour la vingtième fois questionné* par nous, au sujet du *Sfax*, l'amiral Barrera a répondu : « Mes chers amis, je ne sais rien de plus que vous ».

Les brigades de gendarmerie les plus rapprochées de Brest sont arrivées dans la nuit. Il y aura, en tout, cinq brigades à cheval et sept brigades à pied. Mais on assure qu'elles ne viennent prendre part qu'à la revue d'inspection que passera à six heures le général Risbourg.

En débarquant à la gare aux marchandises, Dreyfus *montera dans une voiture qui, en quelques minutes*, l'amènera à la maison d'arrêt.

En présence du long travail auquel va se livrer le commissaire du gouvernement qui a à examiner les volumineux dossiers de la cour de cassation, la date du procès ne pourra être fixée que dans le courant de la semaine.

On croit que les *débats ne viendront* pas avant le 24 juillet. C'est là une version : il y en aura bien d'autres.

### La correspondance de Dreyfus

Deux *milles* lettres environ sont arrivées à Rennes à l'adresse de Dreyfus. Sur ces deux mille lettres, 1900 viennent d'Angleterre, d'Allemagne, d'Autriche ou l'Italie.

### Les causes de la chute de Dupuy

Personne ne doute que M. Charles Dupuy n'ait saisi, avec joie, l'occasion de quitter le pouvoir.

Le matin du jour où M. Charles Dupuy déposa, sur le bureau de la Chambre, la demande de mise en accusation contre le général Mercier, il a envoyé, à ce dernier, un émissaire pour le prévenir : « Dites à M. Dupuy, répondit simplement le général, qu'il n'est pas M. Constant, et que je ne suis pas M. Boulanger. »

Et comme l'émissaire entrait dans de vagues condoléances, le général Mercier ajouta : « Ne craignez rien, j'ai de quoi me défendre et je saurai me défendre. Je ne me laisserai pas déshonorer ».

### La date d'arrivée de Dreyfus à Rennes

Paris, 26 juin. — L'*Agence nationale* communique, ce soir, à 10 heures et demie, la dépêche suivante :

De informations, puisées à bonne source, permettent d'avancer que Dreyfus n'arrivera pas en juin. On l'attend à Rennes le 2 juillet au plus tôt.

# Informations

### La revue du 14 juillet

Paris, 26 juin. — Le *Gaulois* de demain annonce que contrairement à ce qui a été dit, la revue du 14 juillet ne sera pas contremandée.

### Le cas de M. Lasies

Paris, 26 juin. — Bien que la décision du Conseil d'enquête, devant lequel a passé hier, dimanche, M. Lasies, député, ne soit pas connue, la *Libre Parole* de demain croit savoir que le Conseil d'enquête a conclu à un non-lieu.

### Au Conseil municipal de Paris

Paris, 26 juin. — La question des agents de la police est venue cette après-midi au Conseil municipal dont le président a souhaité la bienvenue à M. Lépine, tout en lui recommandant de surveiller constamment son personnel, car parmi les agents, il en est, a-t-il dit, qui sont prêts à faire cause commune avec les adversaires de la République.

M. Lépine explique d'abord qu'il n'a pas hésité à seconder les efforts de M. Waldeck-Rousseau qu'il respecte et qui se dévoue pour la République. Puis à propos des agents, le Préfet de police a ajouté : « J'en ai 10,000 qui tous sont dans ma main (*sic*) et je prends vis-à-vis du gouvernement et vis-à-vis de vous la responsabilité de leurs actes. Tous marcheront avec ensemble pour défendre la République. »

### Une manifestation anarchiste à Brest

Brest, 26 juin. — Une réunion anarchiste et dreyfusiste n'ayant pu avoir lieu, les manifestants, au nombre de 3 à 400, se sont dirigés vers les quais et les ont parcouru en criant : Vive la Sociale ! Vive l'anarchie ! Vive Dreyfus ! A leur entrée dans la ville, ils entonnèrent la *Carmagnole* et le *Ça ira*.

Une bagarre s'est produite place du Champ-de-Bataille, où des groupes de patriotes se trouvaient massés. La police a opéré quelques arrestations.

### Mort du général Bourgey

Paris, 26 juin. — On annonce la mort du général de division d'infanterie de marine Bourgey, qui était âgé seulement de 61 ans. Il avait eu une carrière militaire des mieux remplies.

### L'affaire Giletta de St-Joseph. — Le jugement

Nice, 26 juin. — Voici quelques détails sur l'audience de l'après-midi :

A la reprise de l'audience, Me Copani, défenseur du général Giletta, a la parole. Il essaie de démontrer que le délit n'existe pas et demande l'acquittement de son client. Le tribunal entre en délibération à 4 heures 45.

Le général Giletta, l'allure dégagée, cause avec son défenseur, il raconte que le jour de son arrestation, il rencontra sur la route un chasseur qui lui offrait un hibou.

Le général ne l'acheta que parce qu'il était abîmé, et il ajouta en riant : c'était d'un mauvais augure.

Le tribunal rentre en séance à 5 heures 20 et prononce le jugement.

Le général Giletta est condamné à cinq ans de prison, 1,000 francs d'amende et aux frais.

Le tribunal a fait application des articles 5 et 6 de la loi du 8 avril 1886.

Des applaudissements aussitôt réprimés ont éclaté dans auditoire, après le prononcé du jugement.

Le bruit court que le général Giletta de Saint-Joseph, serait interné à l'île Sainte-Marguerite, où jadis fut emprisonné le maréchal Bazaine.

### Le lieutenant-colonel de Coubertin

Paris, 26 juin. — Le lieutenant-colonel Frédy de Coubertin, du 2e régiment de cuirassiers est affecté au 4e régiment de la même arme.

### Un membre de la Légation française de Chine victime de voies de fait

New-York, 25 juin. — Une dépêche du *Hérald* annonce que M. Fliche, interprète de la légation française a été maltraité par un Chinois et souffre de contusions. Le ministre de France demande des excuses publiques au Tsung-Li-Yamen.

### Troubles dans plusieurs villes, en Espagne

Madrid, 26 juin. — Questionné sur des troubles qui ont eu lieu dans diverses villes d'Espagne aujourd'hui, le Président du Conseil a déclaré qu'à Madrid et à Séville, les troubles n'ont pas eu de véritable importance. Toutefois, à Séville, la foule a jeté des pierres contre le Cercle militaire.

A Saragosse, des faits graves sont signalés ; la force publique a dû faire usage de ses armes. Les autorités civiles ont remis le pouvoir aux autorités militaires. L'état de siège a été proclamé.

Des groupes se sont formés pour manifester contre le nouveau budget et ont pénétré dans le Conseil général en détruisant les meubles et les papiers se trouvant dans une salle.

La gendarmerie a été reçue à coups de pierres ; *quelques gendarmes ont été* blessés. La police a dû faire plusieurs charges. Le président du Conseil ajoute que, s'il était nécessaire, toute la péninsule serait mise en état de siège.

### La question de l'éligibilité des femmes en Angleterre

Londres, 26 juin. — La chambre des Lords a rejeté par 182 voix contre 68, l'article du bill voté par la chambre des communes, déclarant que les femmes pouvaient être éligibles comme conseillers ou adjoints.

Lord Salisbury s'était prononcé en faveur de l'élection des femmes et l'a votée avec la minorité. Les autres membres du cabinet ont voté, au contraire, avec la majorité.

### Cinquante mille ouvriers en chômage en Pensylvanie

New-York, 26 juin. — On annonce que les usines de fer blanc de Pitsburg (Pensylvanie) seront fermées vendredi prochain à minuit, ce qui imposera le chômage à cinquante mille ouvriers.

Cette décision a été prise à la suite de l'échec d'une *conférence entre patrons et ouvriers tenue* à Chicago et dans laquelle ils n'ont pu s'entendre sur la quantité des salaires.

## TIRAGES FINANCIERS

### Vingtième tirage des bons de l'Exposition

Paris, 26 juin. — A ce tirage il a été extrait, de la roue, 159 numéros ayant droit, dans leur ordre de sortie, aux lots ci-après :

Le bon, série 244 n° 4195, gagne 100,000 francs.

*Le bon, série 81 n° 8625, est remboursé par* 10,000 francs.

Les deux bons suivants sont remboursés chacun par 5,000 francs : série 147 n° 524, série 262 n° 1886.

Les autres numéros sont remboursés à 1,000 et 100 francs.

# LA VIE SPORTIVE

*(De nos correspondants particuliers)*

### CYCLISME

**Taylor battu à Berlin.** — La course de 50 kilomètres disputée dimanche à Berlin a été gagnée par Kœcher 1er ; Taylor 2e ; Struck 3e ; Chase 4e. Temps, 56 m. 17 s.

Autres courses. — Scratch : 1er Peter.

Tandems : 1er, Buchner-Seidl ; 2e, Huber-Oberberger ; 3e, Verbeyen-Porte.

**Le vélo en Amérique.** — A New-York : Scratch : 1er, Kiser ; 2e, Cooper ; 3e, Kimble.

A Fall River : Elkes a couvert 5 milles en 8 m. 55 s. 1/5.

A New-Bedford : Mac Duffee a fait le 1/4 de mille en 22 secondes ; le demi mille en 45 secondes.

**Barden battu à Copenhague.** — Handicap : 1. Rasmussen. Match sur un mille : Barden contre Ellegaard. Ellegaard gagne les deux manches.

Scratch : 1. Ellegaard ; 2. Barden.

**Le Grand-Prix de Paris.** — Les trois journées du Grand-Prix de Paris ont fourni une salle de 41,964 francs. En 1898 la recette s'était élevée à 45,625 francs.

### AUTOMOBILISME

**Le record Paris-Brest et retour.** — Corre a magnifiquement réussi dans sa tentative de record Paris-Brest et retour, 1200 kilomètres. Il a battu de loin le temps de Terront, faisant sur son motocycle le parcours en 33 heures 3 m. 46 sec.

**Une nouvelle tentative.** — A son tour le vieux coureur Beconnais va se mettre en route pour battre le temps de Corre.

# Chronique Locale

## ROUBAIX

**UNE RÉUNION COLLECTIVISTE AU THÉATRE COUVREUR. — Contre le projet de sectionnement électoral. — Discours des citoyens Michel Servais, Liévin Bailleul et Siauve-Evausy. — Une manifestation à la sortie.** — Les collectivistes roubaisiens ont attendu la fin de l'enquête sur le sectionnement électoral pour protester contre le projet de MM. Eugène Motte et Chatteleyn. C'est en effet aujourd'hui, mardi, que sera clôturée cette enquête par les soins de M. Achille Rousseau, commissaire enquêteur désigné à cet effet par arrêté préfectoral.

Dans une réunion publique tenue au Théâtre Couvreur, plusieurs orateurs ont combattu ce projet et, comme corollaire de la réunion, les auditeurs se sont réunis en groupe à la sortie et ont parcouru plusieurs rues de la ville en manifestant par des chants et des cris.

*La réunion.* — Il est huit heures trois quarts quand la séance est ouverte devant une demi-salle composée en grande partie de tout jeunes hommes. Plusieurs adjoints au maire et conseillers municipaux ont pris place sur l'estrade. Déjà quelques chanteurs improvisés ont daubé ferme sur « l'infâme capitalisme » autant que sur la religion, et leurs refrains ont été repris en chœur. Histoire de chauffer la salle.

On procède aussitôt à l'élection du bureau. Sont choisis : les citoyens Marcoux comme président, Terryn et Segard comme assesseurs.

La parole est au citoyen Michel Servais.

*Discours du citoyen Servais.* — L'ordre du jour de la réunion paru dans les journaux porte : « Le projet de sectionnement électoral — Les manœuvres réactionnaires ». Le citoyen Michel Servais va développer ce sujet.

D'après le conférencier il n'y a aucune nécessité d'établir à Roubaix le sectionnement électoral, car les différents quartiers de notre ville n'ont pas d'intérêts opposés et la bonne administration exige une direction générale tant au point de vue de l'industrie que du commerce, de l'intérêt des ouvriers et de l'hygiène publique. Ce sont là les arguments que l'organe collectiviste a servis depuis longtemps à ses lecteurs.

Pourquoi MM. Eugène Motte et Chatteleyn ne sont-ils pas venus, ce soir, défendre ici leur projet ? se demande le citoyen Michel Servais.

Nos lecteurs ont vu les réponses qu'ont faites, à cette demande, les honorables auteurs du projet. Nous les avons publiées. Mais le conférencier ne veut pas en croire un mot. Si MM. Eugène Motte et Chatteleyn, dit-il, ne sont pas venus, c'est que leur projet n'est pas défendable et qu'en l'élaborant ils ont été simplement guidés par des considérations politiques. Leur seul but, prétend l'orateur, a été de s'assurer une majorité aux prochaines élections... »

Le couplet obligé sur le chômage et les usines Motte en Pologne nous est ensuite servi. On sait ce qu'il faut en penser. Dans son ardeur à combattre les « millionnaires patrons, » Michel Servais voit même des usines Motte à Leers et à Mouscron...

En terminant, il invite ses auditeurs à aller, mardi soir, manifester devant l'Hôtel-de-Ville contre le projet de sectionnement électoral.

Des applaudissements et des cris de : Marque, Reboux! A bas Ugène ! soulignent ces derniers mots.

*Le citoyen Bailleul* succède à Servais à la tribune. Ici c'est le conseiller municipal qui vient couvrir de fleurs la municipalité collectiviste et parler, avec hyperbole, de ce qu'elle a fait, d'après lui, pour les divers quartiers, sans le sectionnement bien entendu.

De là à en venir à la critique du projet en cause il n'y a qu'un pas. « On veut sophistiquer le suffrage universel à Roubaix, s'écrie-t-il. »

Entrant dans l'étude du projet, le citoyen Bailleul explique à sa façon comment le sectionnement électoral nuirait au parti collectiviste aux élections prochaines. Il se base sur la majorité remportée par son parti, lors des élections municipales de 1896. Or l'on sait le revirement qui s'est opéré depuis.

« Nos adversaires, ajoute l'orateur, voudraient faire croire qu'ils se sont laissés guider par de louables motifs. S'ils demandent le sectionnement de la ville, c'est, *disent-ils*, pour permettre à la minorité d'être représentée au sein de notre assemblée communale. Ils ont ainsi l'air d'avoir compassion de nous.

» *Nous n'avons que faire de leur pitié, car, au mois de* mai prochain, ce ne sont pas quelques socialistes qui rentreront à l'Hôtel de Ville, mais les trente-six conseillers ».

On le voit, l'orateur a encore foi dans l'avenir du collectivisme à Roubaix. Et pourtant il croit bon de mettre ses coreligionnaires en garde contre les adversaires. Que deviendriez-vous, clame-t-il avec violence, s'ils arrivaient au pouvoir ?

Et là-dessus le citoyen-conseiller nous trace ce sombre tableau : « Si M. Motte arrivait à la Mairie, dit-il, l'on vivrait sous un régime de terreur *(sic)*... et vous, vous ouvriers, vous seriez semblables à des chiens qu'on fouette dans la rue... » *(sic)*.

Cela ne vous fait-il pas frémir ?

Entre temps, le citoyen *Bailleul prend à partie* le commissaire-enquêteur, M. Achille Rousseau, cet ancien républicain, dit-il.

Pourquoi ancien républicain ? Tout simplement, au dire de l'orateur, parce que M. Rousseau n'emploie dans son usine que des désabusés du collectivisme et surtout, c'est là son grand crime, parce qu'il a demandé pour les écoles catholiques les mêmes droits que pour les écoles publiques.

C'est là l'égalité pourtant ! Le conférencier prétend que non, mais naturellement il ne le prouve pas et il se contente de dire que les catholiques ne donnent qu'aux leurs.

Quant à M. Eugène Motte, le citoyen Bailleul lui reproche « d'avoir banqueté avec les Jésuites. » C'est ce qui le perdra sans doute, car l'orateur prédit le succès éclatant, en mai prochain, du parti collectiviste contre la réaction.

Il conclut lui aussi en invitant tous les socialistes à aller protester, mardi soir, quand le secrétaire du Parti ira porter sa protestation à la mairie. (Applaudissements)

*Discours du citoyen Siauve-Evausy.* — Le rédacteur en chef du *Réveil-Egalité* regrette de ne pas voir à la réunion MM. Eugène Motte et Chatteleyn. La lettre de ce dernier, *déclare-t-il*, l'a profondément surpris, car pour lui il aurait su assurer la liberté de la tribune.

Pour M. Eugène Motte, sa lettre comporte un enseignement. Cet enseignement, le voici selon M. Siauve : le député de Roubaix dit qu'il part pour Paris afin de combattre le ministère, un ministère de renégats, et, l'année dernière, il a fait appeler M. Waldeck-Rousseau pour chauffer son élection. Quelle contradiction !

M. Siauve oublie sans doute que lui-même combattait, l'an dernier, le président du Conseil actuel et que maintenant... *il fait tout le contraire.*

N'importe, l'orateur annonce à son public avec une véritable satisfaction ce qu'il appelle la victoire du Cabinet. Il émet le vœu que le ministère Waldeck reste debout, parce que, tant que Millerand en fera partie, il favorisera le collectivisme. Alors, ajoute-t-il, les fonctionnaires ne molesteront plus le peuple et l'on fera rentrer dans l'ordre les factieux galonnés, les magistrats, les œillets blancs...

M. Siauve semble oublier le sectionnement. Il y vient enfin et n'en dit pas grand'chose d'ailleurs. A son avis, en présentant leur projet, MM. Motte et Chatteleyn ont voulu se réserver la faculté de pouvoir composer plus aisément leur liste de candidats.

Un vœu en faveur de la prochaine révolution, et le discours du citoyen Siauve est terminé.

Un ordre du jour repoussant le projet de sectionne*ment est adopté à mains levées.* Le citoyen Servais vient alors engager ses amis à manifester dans les rues contre le sectionnement.

Il est 9 heures 3/4 quand la séance est levée au chant de l'*Internationale*.

*La manifestation.* — Contrairement à ce qui s'est passé à toutes les réunions organisées par l'*Union sociale et patriotique* à l'Hippodrome, la police ici tolère que les manifestants chantent et crient à tue-tête malgré le réglement interdisant le tapage nocturne.

*Le cortège s'organise*, rue Richard-Lenoir, en face du théâtre. Les citoyens Achille Lepers, Henri Thérin, adjoint au maire, et Liévin Bailleul, conseiller municipal, prennent la tête.

Les manifestants suivent les rues Cuvelle, St-Antoine, Pellart, Pauvrée. Ils chantent l'*Internationale*, divers autres refrains collectivistes et sur l'air des Lampions : Conspuez, Eugène ! Des cris comme ceux-ci se font entendre : Vive la République sociale ! Vive la Révolution ! A bas la calotte ! A bas le sectionnement !

Les habitants des rues traversées accourent sur le seuil de leurs portes, quelques-uns assez effrayés.

Rue Pauvrée, en face du local de l'*Union Sociale et Patriotique*, de nombreux coups de sifflet se font entendre. Il en est de même devant nos bureaux, où les manifestants prennent plaisir à chanter le vieux refrain : A bas Reboux.

*Le cortège continue* sa marche par la rue du Bassin, le boulevard Gambetta et la rue Pierre-Motte. Sur la Grande-Place deux agents de faction, ne sachant à qui ils ont affaire, invitent les manifestants à cesser leurs cris et leurs chants, mais, apercevant M. le commissaire central, ils se retirent.

Les manifestants se massent en face de l'Hôtel de Ville. Du perron, le citoyen Servais les harangue et, une fois de plus les invite à revenir, mardi, à la même place, pour protester contre le sectionnement.

La *manifestation est terminée. Chacun regagne son* quartier non sans chanter et crier. Un groupe de socialistes du Fontenoy remonte la rue de la Gare.

En face de la rue de l'Hospice, les agents de sûreté, sur l'ordre de M. Barroyer, leur intiment l'ordre de se taire. Les manifestants s'y soumettent d'abord puis ils crient à plusieurs reprises : Vive la République ! Vive Loubet ! Vive Waldeck ! (sic) L'on n'arrive à les faire rentrer dans le calme que devant la gare. Les rues un moment troublées par cette manifestation inattendue reprennent leur aspect habituel.

**Conseil des Prud'hommes. — Dépôts de dessins et modèles Industriels.** — On nous adresse la communication suivante :

« M. le Président du Conseil des prud'hommes de Roubaix informe messieurs les industriels et fabricants que les dépôts de dessins et modèles effectués au secrétariat du Conseil des prud'hommes de Roubaix, conformément à la loi du 18 mars 1806, ne sont plus soumis, en ce qui concerne l'indemnité prévue par cette loi au profit de la ville, qu'à une perception de dix centimes par dessin et par année, avec un minimum de un franc, lors même que le dépôt ne serait que d'un dessin pour un an.

» Les frais d'enregistrement du dépôt au Secrétariat et de délivrance du certificat du dépôt ne sont pas compris dans le chiffre de l'indemnité sus fixée.

» Tous renseignements relatifs aux formalités concernant les dépôs sont fournis gratuitement au Secrétariat du Conseil des Prudhommes, 10, rue Pellart à Roubaix. »

**Ecole nationales des Arts industriels de Roubaix.** — On nous adresse la note suivante :

« Le jury chargé du classement des projets du 9e concours organisé par la Société d'encouragement à l'art et à l'industrie, avec l'aide et sous le patronage du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, entre les élèves des Ecoles de dessins, de beaux-arts, d'art décoratif et d'art industriel de France, a décerné le sixième prix (prime de 200 fr. et médaille argent) à l'élève Florquin E., des cours de composition décorative et de modelage.

» Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a attribué à M. Henry Ponchon, élève du cours de composition décorative, en raison de son succès (félicitations du jury) au concours pour la dispense partielle du service militaire en temps de paix, une épreuve de la gravure exécutée par M. Jeannin, d'après le tableau de Troyon « *Retour à la ferme* ».

» Ces succès font l'éloge des professeurs des cours précités et de ceux des cours préparatoires. »

**La tombola des Crèches libres. — Tirage des lots.** — Le tirage des lots de la tombola organisée au profit de l'œuvre des Crèches libres de Roubaix a eu lieu dimanche, à trois heures de l'après-midi, à l'Ancienne Crèche Sainte-Marie, rue du Vivier.

Au début de la réunion des jeunes enfants, anciens pensionnaires de la Crèche Ste-Elisabeth et de la Crèche Saint-Joseph ont offert à Mme Constantin Descat, présidente et fondatrice de l'œuvre, chacun un joli bouquet. Puis ils ont récité un aimable compliment à l'adresse de *leur bienfaitrise*.

Le tirage de la tombgla a donné les résultats suivants :

Le premier numéro sortant gagne le lot offert par M. le Président de la République et le deuxième numéro gagne le lot offert par M. Eugène Motte, député.

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4523 | 4933 | 9808 | 2959 | 3764 | 1586 | 4855 | 372 | 2898 | 1989 | 2445 |
| 4906 | 2914 | 3456 | 1787 | 1786 | 2004 | 4244 | 2835 | 1208 | 21 | 2862 |
| 4676 | 4674 | 4211 | 2955 | 1754 | 1828 | 4789 | 1852 | 1737 | 1055 | 2397 |
| 4427 | 2042 | 2344 | 379 | 2034 | 2492 | 1981 | 257 | 4 | 2664 | 3943 |
| 3944 | 718 | 684 | 2678 | 2680 | 2972 | 2662 | 184 | 4304 | 1854 | 2087 |
| 3202 | 2497 | 2198 | 1729 | 1938 | 2099 | 2097 | 2104 | 1937 | 2490 | 4305 |
| 735 | 2106 | 736 | 2958 | 4578 | 1360 | 2337 | 2041 | 2030 | 551 | 1522 |
| 1832 | 688 | 4360 | 4509 | 460 | 1681 | 1948 | 1949 | 2942 | 3700 | 3027 |
| 2488 | 4228 | 4169 | 1350 | 2224 | 4351 | 1548 | 775 | 233 | 1543 | 1851 |
| 1850 | 4055 | 3900 | 4501 | 3899 | | | | | | |

**LES RUES DE ROUBAIX. — Pas de sécurité. Sauvages agressions. — Dangereux malfaiteurs.** — Si la police n'y met pas bon ordre, il deviendra bientôt impossible de sortir le soir, à Roubaix. Les rues n'offrent aucune sécurité ; les agressions nocturnes deviennent de plus en plus fréquentes. Il ne se passe guère de semaine sans que trois ou quatre actes de banditisme ne soient constatés dans un quartier ou dans un autre.

Dimanche soir encore, deux garçons de café retournaient chez eux, la journée finie, quand en passant près *d'une maison en construction*, ils furent soudain assaillis par deux individus. Ces derniers se jetèrent sur eux avec une brutalité inouïe et après avoir frappé avec les pieds et les mains, prirent la fuite. Les deux victimes de cette lâche agression purent cependant ... les malfaiteurs et le lendemain, en allant porter plainte, ils donnèrent leur signalement à la police. Le service de la sûreté commença une enquête. Faute sans doute d'indications précises, celle-ci n'aboutit pas aussitôt et lundi soir, les mêmes individus recommençaient leurs exploits.

*Scènes de sauvagerie.* — Lundi, vers 9 heures du soir, des promeneurs qui passaient rue du Collège, en face de l'Institut technique, virent arriver deux hommes qui sans mot dire, les bousculèrent, faisant tomber leur chapeau. Puis se reculant un peu, les agresseurs se jetèrent tête baissée sur les promeneurs. Ces derniers les repoussèrent. Les deux hommes continuèrent alors leur chemin en titubant. Ils paraissaient fortement pris de boisson.

Un peu plus loin, au commencement de la rue Pellart, des paisibles passants furent encore victimes des brutalités de deux ivrognes qui se dirigèrent alors vers la rue Latine. Dans cette rue, mêmes actes de sauvagerie. Puis en moins d'un quart d'heure, les rues du Nouveau-Monde et de St-Antoine sont encore le théâtre de faits semblables. Comme de véritables fous furieux, les individus allaient et venaient, frappant toutes les personnes qui se trouvaient sur leur passage.

Le quartier commençait à s'émeuter quand un habitant de la rue de l'Ommelet, M. Hanten, qui avait assisté à plusieurs agressions, appela l'agent de police François Vanderstieghem qui passait.

*Une lutte entre un agresseur et un agent.* — L'agent se mit à la poursuite des individus et bientôt il rejoignait l'un d'eux. Une lutte s'engagea alors. Malgré les efforts que le malfaiteur faisait pour fuir, Vanderstieghem allait réussir à l'entraîner vers le poste central, quand en passant en face de l'estaminet « A l'Ours », l'autre individu, revenant sur ses pas, chercha à dégager son compagnon. L'agent résista encore, mais bientôt, malgré son énergie, force lui fut de céder. Son prisonnier *s'arracha de ses mains et s'enfuit.*

*Une chasse à l'homme.* — Pendant ce temps, des témoins de la scène étaient allés chercher du renfort au poste central de police et quelques instants après trois agents arrivaient,

Alors commença une véritable chasse à l'homme. Recueillant sur leur passage des indication, les agents battirent tout le quartier du Fontenoy. Plusieurs courées, quelques maisons furent visitées, mais sans résultat. On avait pu se procurer l'adresse des agresseurs qui habitent ensemble, mais quand on se présenta à leur domicile, la maison était vide.

Après une heure de recherches infructueuses, la poursuite fut abandonnée.

Cependant les deux individus seront arrêtés incessamment car leurs noms, leur signalement et leurs adresses sont connus. L'un s'appelle Desplanque et exerce la profession de marchand, l'autre connu surtout sous le surnom de « Le Parisien » travaille dans une fabrique de Roubaix.

Ils portaient tous deux, lundi soir, des casquettes blanches de cyclistes.

**Le public est bon juge,** *lui seul ne se trompe pas. S'il donne la préférence au beurre d'Oostcamp, c'est parce qu'il est incontestablement le* **meilleur,** *le plus* **frais,** *le* **plus fin.** *Rue du Bois,* **13.**

TÉLÉPHONE. *On porte à domicile.*

**Le kil. 3.20.**

Beurre salé, en pots, conservation garantie, **2.75** le kil.

**Aucun médicament** connu n'avait réussi contre *ma constipation*, les Pilules du Dr Somer m'ont sauvée. L. W. à T. (n° 154).

Dépôt : Phie Boyaval, 108, r. de Launoy, Roubaix. 40632

**Œufs garantis frais, rue du Bois, 13.**

**LETTRES D'OBIT** (beau papier anglais grand deuil). — Imprimerie **A. Reboux**, 71, Grande-Rue, Roubaix.

| | SANS INSERTION DANS LE JOURNAL | AVEC INSERTION DANS LE JOURNAL |
|---|---|---|
| 1000 exemplaires | 1.55 le cent | 2.00 le cent |
| 900 » » | 1.60 » » | 2.10 » » |
| 800 » » | 1.65 » » | 2.20 » » |
| 700 » » | 1.75 » » | 2.30 » » |
| 600 » » | 1.85 » » | 2.40 » » |
| 500 » » | 2.00 » » | 2.50 » » |
| 400 » » | 2.10 » » | 2.85 » » |
| 300 » » | 2.30 » » | 3.40 » » |
| 200 » » | 2.40 » » | 4.00 » » |

Les **lettres de décès 0.25 cent.** en plus au cent.

# CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille HOLLEMAERT-VANDELANOITTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur **Fidèle Hollemaert**, veuf de Dame **Sophie Vandelanoitte**, décédé à Mouvaux, le 25 juin 1899, dans sa 78e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 28 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Germain, Mouvaux. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, à 9 h. 1/4. — L'Obit du Mois sera célébré le mardi 25 juillet, à 9 heures 1/2, en ladite église.

Les amis et connaissances de la famille DELCROIX-DESMULLIEZ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Jean-Baptiste Delcroix**, décédé à Wattrelos, le 25 juin 1899, dans sa 57e année, administré des des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 28 courant, à 10 heures, en l'église St-Maclou, à Wattrelos. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tourcoing, à 9 heures 1/2. L'Obit Solennel du Mois sera célébré en ladite église, le mercredi 19 juillet, à 9 heures 1/2.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le jeudi 29 juin 1899, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur **Achille Scrépel**, ancien adjoint au Maire de Roubaix, ancien député, ancien sénateur, délégué régional honoraire de l'Association des Dames Françaises, veuf de Dame **Julienne Heunion**, décédé à Roubaix, le 21 mai 1899, dans sa 78e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 29 juin 1899, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle **Célinie Catteau**, décédée à Roubaix, le 10 mai 1899, dans sa 61e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — La Confrérie du Rosaire, fera célébrer un Obit le vendredi 30 juin, à 7 h — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

## LA PETITE FEUILLE CATHOLIQUE

*La Petite Feuille Catholique* est distribuée gratuitement, chaque semaine, dans toutes les maisons de la ville de Roubaix.

Les personnes amies qui constateraient des irrégularités dans cette distribution sont priées d'en informer par écrit le gérant M. I. Duquenne, 71, Grande-Rue.


# COMMUNICATION

Il y a onze ans que, sur l'initiative d'un modeste, mais grand savant, fut fondé à Paris un Etablissement Médical de 1er ordre qui, apportant à la Thérapeutique le secours d'une médication toute nouvelle, a, depuis cette époque, rendu la santé à un nombre incalculable de personnes atteintes de Surdité ou souffrant de maladies de la Gorge, du Larynx ou du Nez.

Nous avons nommé l'**Institut Drouet**, connu maintenant dans le monde entier.

Les disciples et continuateurs du Dr Drouet, soucieux de conserver la bonne renommée acquise par leur œuvre, croient devoir rappeler à l'immense public qui les a encouragés et soutenus avec *une si touchante sollicitude*, que la méthode de leur maître, le Dr Drouet, répudie absolument toute opération chirurgicale, ainsi que l'**emploi d'un appareil quelconque.**

Le traitement de ce célèbre Etablissement médical est, d'ailleurs, clairement expliqué dans le *Journal de la Surdité, des maladies de la Gorge et du Nez*, dont l'envoi est absolument gratuit. Est également transmis, à titre gracieux, le *Questionnaire Pathologique*, admirable de précision et que les malades n'ont qu'à remplir pour obtenir, des praticiens de *l'Institut Drouet*, *une consultation* gratuite par correspondance sur l'affection dont ils sont atteints.

Il suffit pour celà d'écrire au Directeur, 112, boulevard Rochechouart, Paris. 47790d

**BLINDAGE DE BOBINOTS**, ouvrages divers, estripennes en métal, Veuve **Edouard Defretin**, tourneur en bois, rue Galvani, 44, Roubaix.

**GOFFIN & GABEREL**
48, rue de l'Epeule, ROUBAIX
**ENTREPRISE GÉNÉRALE**
de Bâtiments
**MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES**
Pierres, Marbres, Plafonnage


# TOURCOING

*Les annonces pour le* JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 2760

**La grève de Trieurs.** — La situation de la grève des Trieurs n'a pas varié.

MM. Malard et Cie nous demandent une nouvelle insertion de la lettre adressée à l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

» Monsieur le Rédacteur en chef de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*,

» Permettez-nous de répondre quelques mots aux observations dont vous avez fait suivre notre lettre d'hier. C'est une suite d'inexactitudes. En rétablissant quelques faits, peut-être aiderons-nous à la terminaison de la grève.

» Nous avons reçu très correctement *toutes* les délégations qui se sont présentées.

» Nous dénier le droit de faire des apprentis trieurs, voilà le véritable objet de la grève. Les trieurs veulent maintenant l'éluder et le transformer en une question de salaire. Mais cette question de salaire n'a pas pu faire l'objet de la grève, puisque le salaire qui aurait été alloué aux apprentis n'a jamais été fixé. Les délégués que nous avons reçus la semaine dernière ne nous ont jamais rien dit à ce sujet. Voici notre manière de voir : A égalité de production en qualité et quantité, égalité de salaire. Rien n'est plus juste.

» La délégation que nous avons reçue ce matin nous a dit que les trieurs demandaient qu'il ne soit mis à la claie, comme apprentis que des fils ou frères de trieurs, à l'exclusion de tout autre ouvrier. — Est-ce bien compatible avec la liberté du travail?

« A cela nous répondons : les tels quelleurs qui sont chez nous, quels qu'ils soient, doivent être mis à la claie, d'après leurs capacités et leur ancienneté. Ces ouvriers sont entrés

# MARCHÉS A TERME

## Cours du 27 Juin

| TERME | LAINES PEIGNÉES — ROUBAIX-TOURCOING — Type unique — COURANT — Cote précéd. | COURANT — Cote du jour | ANCIEN — Cote précéd. | ANCIEN — Cote du jour | ANVERS — Peignés Buenos-Ayres ALLEMAND D. — Cote précéd. | ANVERS — Cote du jour | LEIPZIG — TYPE Buenos-Ayres d'Anvers — Cote précéd. | LEIPZIG — Cote du jour | LAINES BRUTES — ANVERS — Suint de La Plata TYPE C. — Cote précéd. | ANVERS — Cote du jour | Le Hâvre — BUENOS-AYRES Prima bonne courante — Cote précéd. | Le Hâvre — Cote du jour |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Juin | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 196.00 | Voir les cours à la dernière heure. |
| Juillet | 5.85 | 5.85 | 5.85 | 5.85 | 5.875 | 5.875 | 4.80 | 4.80 | .... | .... | 195.00 | |
| Août | 5.90 | 5.90 | 5.90 | 5.90 | 5.875 | 5.90 | 4.80 | 4.80 | .... | .... | 195.50 | |
| Septembre | 5.90 | 5.925 | 5.90 | 5.925 | 5.875 | 5.925 | 4.80 | 4.80 | .... | .... | 194.50 | |
| Octobre | 5.925 | 5.95 | .... | .... | 5.90 | 5.925 | 4.80 | 4.80 | .... | .... | 193.50 | |
| Novembre | 5.95 | 5.95 | .... | .... | 5.90 | 5.925 | 4.80 | 4.80 | .... | .... | 193.50 | |
| Décembre | 5.95 | 5.95 | .... | .... | 5.90 | 5.925 | 4.80 | 4.80 | .... | .... | 193.00 | |
| Janvier | 5.925 | 5.925 | .... | .... | 5.90 | 5.925 | .... | .... | .... | .... | 189.50 | |
| Février | 5.925 | 5.925 | .... | .... | 5.875 | 5.90 | .... | .... | .... | .... | 185.50 | |
| Mars | 5.90 | 5.925 | .... | .... | 5.875 | 5.90 | .... | .... | .... | .... | 185.50 | |
| Avril | 5.875 | 5.90 | .... | .... | 5.875 | 5.90 | .... | .... | .... | .... | 185.00 | |
| Mai | .... | .... | .... | .... | 5.875 | 5.90 | .... | .... | .... | .... | 185.00 | |

### — Affaires traitées le 27 Juin —

| COURANT | | | | ANCIEN | |
|---|---|---|---|---|---|
| ..... | sur | Juin ........ à | ..... | sur Juin ........ à | ..... |
| 10.000 | » | Juillet | 5.85 | » | .... |
| 30.000 | » | Août | 5.90 | » Juillet | .... |
| 5.000 | » | Septembre | 5.925 | » Août | .... |
| 5.000 | » | Octobre | 5.95 | » Novembre | .... |
| ..... | » | Novembre | .... | » Décembre | .... |
| 25.000 | » | Décembre | 5.95 | » Avril | .... |
| ..... | » | Janvier | .... | » Mai | .... |
| ..... | » | Février | .... | » | .... |
| 5.000 | » | Mars | 5.925 | » | .... |
| 5.000 | » | Avril | 5.90 | » | .... |
| 5.000 | » | » | 5.925 | » | .... |
| ..... | » | Mai | ... | » | .... |
| 90.000 | » | | | | ..... |

**ANVERS**

Tendance : soutenue

| | KILOS |
|---|---|
| Juin | ..... |
| Juillet | 10.000 |
| Août | ..... |
| Septembre | 5.000 |
| Octobre | 10.000 |
| Novembre | 5.000 |
| Décembre | 5.000 |
| Janvier | 15.000 |
| Février | 10.000 |
| Mars | 20.000 |
| Avril | 110.000 |
| Mai | 55.000 |
| TOTAL | 245.000 |

**LEIPZIG**

Tendance : calme

Total .... k.

**Tendance** : SOUTENUE — Total de la journée : **90,000** kilos.